

CHAHUTS

recrute son/sa chargé-e de l'action culturelle

Sous la responsabilité de la directrice et au sein de l'équipe constituée de 3 permanentes, vous serez en charge de l'ensemble des relations humaines et associatives de Chahuts. Travaillant à la fois sur les projets de fond et sur le festival, vous monterez des actions avec les structures associatives, médicales, scolaires, socio-culturelles et vous participerez à la conception de l'ensemble des actions de l'association.

Vous avez déjà une expérience similaire qui a pu s'appeler auparavant "travail avec les publics". Vous avez le goût de la rencontre, du dialogue et de l'écoute, vous êtes enthousiaste, motivé-e, créatif-ve. Vous aimez le travail en équipe, vous êtes capable d'initiative et d'autonomie et la vie associative ne vous fait pas peur - voire vous enchante. Vous êtes issu-e d'une formation soit d'animation socio-culturelle avec un fort appétit pour l'art et la littérature, soit d'une formation culturelle avec une volonté affichée de mettre en jeu des projets qui dépassent le cadre de la consommation de spectacles. Vous connaissez l'environnement et les dispositifs culturels et socio-culturels de manière générale, et sur le territoire girondin en particulier.

Pratiquement parlant, votre fonction vous amène à construire des parcours d'accompagnement au spectacle, d'ateliers de pratique artistique, à gérer des budgets, à écrire les dossiers de subventions et les bilans liés à votre activité, à gérer la communication à l'année par le biais des newsletters, à participer à l'organisation et la logistique du festival et des autres événements de l'association.

Travail en bureau et hors-bureau.

Travail journée, soirs et week-ends, déplacements réguliers.

CDD d'1 an - 35h – 1 680€ brut

Sessions de recrutement : du 16 au 30 septembre 2013

Début du contrat : lundi 14 octobre 2013

CV et lettre de motivation à l'attention de Ramon Ortiz de Urbina, président, à envoyer sur contact@chahuts.net avec "recrutement" en objet de mail avant le 8 septembre 2013.